



# Fiche d'Inscription et de Liaison

Cette fiche est à renseigner obligatoirement et en totalité par le(s) responsable(s) légal (aux) de l'enfant. **L'inscription sera prise en compte à réception du dossier complet et du versement de l'acompte de 100 euros/séjour.**

## Coordonnées du séjour :

**ÉCURIE TODOR LIGHT – Chemin de la brasserie – 33590 JAU DIGNAC ET LOIRAC-**  
Agrément Numéro jeunesse et sport: 033ORG0675 // RCS Bdx : 534C295 845 00018

## ENFANT :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Fille :  Garçon :  Votre enfant est il déjà venu en Stage chez nous : .....

## 1- SEJOUR/ACTIVITE/NIVEAU EQUESTRE

Date (cocher la/les semaine(s) et option concernée(s)) :

MOIS DE JUILLET	Choix	MOIS D'AOUT	Choix
Du 5 au 11 juillet		Du 2 au 8 août	
Du 12 au 18 juillet		Du 9 au 15 août	
Du 19 au 25 juillet		Du 16 au 22 août	
Du 26 juillet au 1 aout		Du 23 au 28 août	

TYPE DE SEJOUR	Choix	OPTION	Choix
SÉJOUR INITIATION 460 €		Option TENTE 20 €	
SÉJOUR PERFECTIONNEMENT 510 €		Réduction (2 semaines 50€ et / ou Parrainage 40€ )	
SÉJOUR ADO 510 €		Licence FFE 2026 : 30 €	

Niveaux équestres de l'enfant : Débutant A l'aise aux 3 allures. Confirmé. Concours

Diplôme obtenu : G1 – G2 – G3 – G4 – G5 – G6 – G7

N° de licence FFE de votre enfant : \_\_\_\_\_ (licence pratiquant de l'année en cours obligatoire)

Club : \_\_\_\_\_

Si mon enfant n'en possède pas un supplément de 29 € sera demandé à l'inscription

## 2- AUTORITE PARENTALE

Nom et Prénom du tuteur légal de l'enfant : \_\_\_\_\_ en qualité de \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

Tel Port : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Autres contacts : \_\_\_\_\_

N° S.S. \_\_\_\_\_

Nom mutuelle \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Contrat \_\_\_\_\_

### **3- AUTORISATION DE SOINS, D'HOSPITALISATION ET RENSEIGNEMENTS MEDICAUX**

Je soussignée Nom & Prénom : \_\_\_\_\_ agissant en tant que qualité de : \_\_\_\_\_

- Autorise les responsables des Écuries Todor Light à donner à l'enfant \_\_\_\_\_

Âgé de : \_\_\_\_\_

Tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou tout autre affection grave, après consultation d'un praticien.

- Autorise à faire procéder à l'hospitalisation de celui-ci si nécessaire.

- Certifie que l'enfant a reçu les vaccinations et rappels obligatoires suivants et est, à ce jour apte à la vie en collectivité.

Remplir et fournir fiche sanitaire de liaison avec copie des vaccins (carnet de santé)

- Allergies :

- Autres particularités médicales et précautions à prendre :

- Taille de l'enfant : \_\_\_\_\_ Poids : \_\_\_\_\_ Pointure : \_\_\_\_\_

- Observations des parents (Lunettes, Lentilles, Prothèses dentaires ou auditives, habitudes...) :

- Mon enfant est autonome pour prendre sa douche oui non

### **4 -EN CAS D'URGENCE :**

La personne à contacter en mon absence et qui s'engage à accueillir mon enfant en cas de retour anticipé suite à un problème de santé ou à un renvoi est :

Mme, Mr, Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Lien de parenté \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Tél. Port \_\_\_\_\_

Tél. domicile \_\_\_\_\_ Tél Pro \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

### **5 - REGLEMENT INTERIEUR ÉCURIE TODOR LIGHT**

Pour passer de bonnes vacances, il est essentiel que chaque participant respecte le règlement interne des Ecuries Todor light et les règles de vie collective éditées par le centre. Au début du séjour les différentes règles sont expliquées à votre enfant. En cas de manquements graves à ces règles, il peut être décidé un renvoi sur décision de l'équipe de direction du centre (violence, brimades,). En signant ci-dessous, votre enfant s'engage à comprendre et respecter le règlement interne

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature de l'enfant :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

## **6- AUTORISATION DE PRENDRE EN PHOTO OU EN VIDEO**

L'écurie TODOR LIGHT peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos des enfants pendant les activités sportives ou la vie quotidienne et à les utiliser sur tous les supports de communication sans limite ni de temps ni de lieu. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de faire une lettre indiquant votre refus et de la joindre à l'envoi du dossier.

## **7 - AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DU MINEUR A L'ISSUE DU SEJOUR**

- J'autorise Mme, Mr, Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

à prendre en charge l'enfant à la fin du séjour. *Si vous ne savez pas encore à la date d'inscription et/ou si vous devez changer de personne merci de nous envoyer un mail à [todorlight@gmail.com](mailto:todorlight@gmail.com)*

## **8- COVOITURAGE**

J'accepte de prendre en charge des enfants pour le transport aller/retour pour les Ecuries TODOR LIGHT et j'accepte que mon numéro de téléphone soit transmis aux parents intéressés.

Nombre d'enfants : Date(s) possible(s) : Aller : Retour :

## **9- ATTESTATIONS**

J'atteste que mon enfant est apte, médicalement à la pratique de l'équitation

J'atteste que mon enfant est couvert au titre de la responsabilité civile auprès de la compagnie : .....de la ville .....N° .....

## **10- VOTRE ENGAGEMENT**

Je certifie avoir pris connaissance :

- De l'ensemble des activités du séjour et autorise mon enfant à y participer.

Des conditions générales de vente, du règlement intérieur présent sur le site [www.todor-light.com](http://www.todor-light.com) et ci après et m'engage à joindre le dossier complet :

**Inscription :**

- La fiche d'inscription et de liaison dument complété et signé ;
- Le règlement de l'acompte du séjour de 100 euros.

### **40 jours avant le séjour**

- La fiche sanitaire de liaison dument complété et signé
- Le solde du séjour

**Le jour de l'arrivée, amener la fiche sanitaire de liaison en papier sur place**

**Aucune inscription ne sera prise en compte sans le retour du dossier complet.**

- Je m'engage à rembourser aux Écurie TODOR LIGHT l'intégralité des frais avancés éventuellement pour mon compte à l'occasion de frais médicaux, pharmaceutiques, réparation et/ou remplacement de matériel mis à disposition

Fait à \_\_\_\_\_ - Le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du responsable légal (précédé de la mention « lu et approuvé »)

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

## INSCRIPTION ET REGLEMENT

Le prix du séjour est de (hors réduction) :

**460 euros pour le séjour Initiation**

**510 euros pour le séjour Perfectionnement**

**L'inscription est effective lorsque la fiche d'inscription et de liaison est complétée, signée et l'acompte de 100 euros reçu.**

Le solde du séjour doit être réglé 15 jours avant le séjour.

Les règlements par chèque sont à mettre à l'ordre de ECURIE TODOR LIGHT, et à envoyer à : ECURIE TODOR LIGHT, Mlle Gagneux Servane, Chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC

Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais. Règlement par : Chèque, espèces, virement, chèques vacances ANCV.

**Règlement par virement :**

ÉCURIE TODOR LIGHT

IBAN : FR76 1090 7007 1666 2211 0049 867.      BIC : CCBPFRPPBDX

## TARIFS

Nos prix sont nets, ils s'entendent toutes prestations comprises : **hébergement, pension, activités, adhésion.**

**La licence sportive est obligatoire**, si les enfants n'ont pas de Licence Fédérale de l'année en cours un supplément de 30 euros est à ajouter au montant du séjour. (29 € licence 2026 + 1€ frais)

## CONVOYAGE

Un animateur issu de l'équipe d'encadrement peut éventuellement récupérer vos enfants :

**À la gare la plus proche : Lesparre Médoc 33340**

**Le prix du billet est à la charge des parents.**

Le billet de train doit être envoyé par mail [todorlight@gmail.com](mailto:todorlight@gmail.com), et un sms devra être envoyé quand l'enfant sera dans le train

## AIDES AU VACANCES

Vous pouvez bénéficier d'aides sous certaines conditions. Vous pouvez contacter : les **bourses du Conseil Général de votre département, votre Comité d'Entreprise, la Caisse d'Allocations Familiales, le service vacances de votre municipalité.**

**Attention pour les aides Vacaf, l'écurie Todor Light a souscrit un contrat uniquement avec les enfants de la Gironde. Pour les enfants d'autres départements, veuillez nous contacter pour voir si nous pouvons souscrire un contrat avec la CAF de votre département**

Nous avons souscrit un contrat de responsabilité civile. Pour information, la perte et le vol d'objets de valeur ne sont pas couverts par ce contrat.

## ANNULATION

**Toute annulation doit être adressée par écrit.**

Plus d'un mois avant le séjour, 50 % des arrhes sont remboursés.

Moins d'un mois avant le séjour, il sera retenu les arrhes.

Moins de 8 jours avant le début du séjour, il est retenu 100 % du prix du séjour.

Aucun remboursement ne sera consenti si l'enfant quitte le centre avant la fin du séjour.

## RESPONSABILITE

La direction des séjours avec l'approbation des dirigeants se réserve le droit d'exclure **un enfant ou un jeune pour raisons graves.**

Dans ce cas, le responsable légal sera averti au plus vite de la décision d'exclusion et responsable des frais engagés pour le retour anticipé. Le séjour reste dû dans sa totalité.

## RECLAMATIONS

Elles doivent être adressées au responsable du club et formulées par écrit.

**L'inscription implique la connaissance et l'adhésion à nos conditions générales.**

**Écurie TODOR LIGHT**

**CHEMIN DE LA BRASSERIE 33590 JAU DIGNAC ET LOIRAC**

**06 51 29 27 03 // 06 83 05 91 28 // [todor-light@gmail.com](mailto:todor-light@gmail.com)**

Agrément jeunesse et sport: 033ORG0675 // RCS Bdx : 534C295 845 00018 // N° FFE : 3359005



# REGLEMENT INTERIEUR

## ÉCURIE TODOR LIGHT

Chemin de la brasserie  
33590 JAU DIGNAC ET LOIRAC  
[www.todor-light.fr](http://www.todor-light.fr)  
Mail : [todorlight@gmail.com](mailto:todorlight@gmail.com)  
Tél : 06 51 29 27 03

Notre principal objectif est de créer une ambiance agréable, familiale et amusante, tout en vivant une expérience inoubliable près des chevaux et poneys au cœur de la nature. Le règlement que nous vous exposons participe pleinement au bon déroulement du séjour.

### ARTICLE 1 – COLLECTIVITE

Il est demandé aux enfants de respecter les règles de la vie collective. Toute attitude incompatible avec la vie en collectivité (dégradation, vol, violence, non-respect des personnes et du matériel) sera sanctionnée par l'équipe d'animation.

De respecter le sommeil des autres la nuit et lors des temps calmes. D'être gentil et serviable avec les plus petits

### ARTICLE 2 – VIE AU CENTRE ET EN ACTIVITES

Il est interdit :

D'entreposer les affaires d'équitation (bottes, bombes, selles, etc...) dans les tentes : un local leur est réservé.

D'aller dans les prés ou paddock sans la présence d'un encadrant.

De fumer durant le séjour.

Il est demandé :

De faire votre lit, de ranger vos affaires avant d'aller prendre votre petit déjeuner.

De veiller à la propreté des sanitaires que vous utilisez.

### ARTICLE 3 – TELEPHONE PORTABLE

Les téléphones portables sont autorisés sur le camps à condition d'en avoir une utilisation raisonnable et uniquement dans les temps libre et il est demandé de ne plus les utiliser après 21H30.

Dans le cas contraire, le téléphone pourra être confisqué par l'équipe d'animation. Les téléphones de l'équipe d'animation permettent de contacter les parents, si besoin et d'être aussi contacté.

### ARTICLE 4 – TENUE VESTIMENTAIRE, OBJET PERSONNEL

Pour leur bien-être, il est souhaitable que les enfants viennent munis du trousseau indiqué. (Les affaires marquées seront plus facilement identifiables)

Le centre n'est pas responsable des objets que l'enfant apporte avec lui : bijoux, montre, objet de valeur....En cas de vol ou de perte l'écurie Todor Light ne pourra être tenu responsable.

### ARTICLE 5 – AUTOUR DES CHEVAUX

Le port de la bombe est obligatoire et l'accès aux enclos des chevaux et poneys n'est permis que sous la responsabilité d'un encadrant.

***En cas de manquement grave à ces règles, il peut être décidé un renvoi sur décision de l'équipe de Direction du centre.***

*La Direction*

A faire lire par l'enfant avant de signé le paragraphe 5 de la fiche d'inscription et de liaison